Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne

Lettre d'information
Année 2026

Le territoire du SMECMVD au 1er janvier 2026



Renouvellement des instances au 1er janvier 2026

Le Conseil Syndical est composé d'un délégué titulaire pour chacune des 20 Communes dont Borrèze (Communauté de Communes du Pays de Fenelon), plus 20 délégués suppléants désignés pour siéger au Conseil Syndical en cas d'absence du titulaire.

Les délégués du Syndicat sont désignés par les Conseils Municipaux ou Communautaire des Collectivités adhérentes en leur sein.



Le Président Jean-Luc LABORIE / Cuzance		
Guy Floirac - Vice-Président / Creysse Finances, Eau Potable et Assainissement Collectif	**Michel Levet** - Vice-Président / Martel Relations institutionnelles, Communication, Suivi Contrats Délégation Service Public.	**Jean-Vincent Feix** - Vice-Président / Cavagnac Suivi des ressources, Périmètre de Protection et Qualité des Eaux
Didier Delbreil - Vice-Président / Lachapelle-Auzac Travaux de canalisations et suivi de travaux, Eau Potable	**Franck Roche** - Vice-Président / Cressensac-Sarrazac- Ouvrages Eau Potable	**Christian Delrieu** - Vice-Président / Bétaille Assainissement collectif
Guy Mispoulet – Conseiller Délégué / St-Denis-lès-Martel - Communication, suivi des contrats de concession	**Jacques Boulonne** – Conseiller Délégué / Condat- Informatique, numérique, AGEDI, RGPD, CNAS	**Philippe Castanet** – Conseiller Délégué / Saint Sozy - Travaux canalisations eau potable
Jean-Philippe Pageot – Conseiller Délégué / Baladou Finances Eau Potable et Assainissement Collectif	**Serge Gatinel** – Conseiller Délégué / CC Pays de Fenelon - Ouvrages eau potable	**Jean-Claude Goudoubert** – Conseiller Délégué / Floirac - Gestion foncier, assainissement collectif
Eric Picard - Conseiller syndical / Gignac	**Annie Cavier** - Conseiller syndical / Meyronne	**Olivier Vitrac** - Conseiller syndical / Pinsac
Gaëligue Jos - Conseiller syndical / Saint-Michel-de Bannières	**Bertrand Boudou** - Conseiller syndical / Le Vignon-en-Quercy	**Mélanie Bouldoire** - Conseiller syndical / Mayrac
Olivier Roche - Conseiller syndical / Strenquels		

Actualités

17 octobre : Une journée portes ouvertes a été réalisée à destination des élus des communes et de leurs agents, afin de présenter le SMECMVD et le projet de Réalimentation du Causse de Martel. Cela a été l'occasion de visiter les 2 premières réalisations de ce projet : Réservoir de Croix Rempart à Martel et la station des Scourtils à Saint-Denis-lès-Martel.

17 novembre : Visite de Madame Marilyne POULAIN, Préfète du Lot, de Madame Gwenaëlle COAT, Sous-Préfète de Gourdon, de Monsieur Serge RIGAL, Président du Conseil Départemental, et de Monsieur VIGUIÉ, représentant de l'Agence de l'eau.

Facturation de l'eau potable et de l'assainissement collectif au 1er Janvier 2027

Votre facture, dont les tarifs sont validés par le SMECMVD, est établie par notre délégataire la **SAUR**. Elle comprend :

Eau potable

- la part syndicale, SMECMVD : recettes qui permettent de financer des travaux de réseaux, des ouvrages
- la part concessionnaire, SAUR : recettes pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau, selon les termes du contrat
- les redevances de l'Agence de l'Eau
- la T.V.A. (5,5 %)

Assainissement Collectif

- la part syndicale, SMECMVD : recettes qui permettent de financer des travaux de réseaux, des ouvrages ainsi que l'exploitation et la maintenance des réseaux, des ouvrages pour les autres secteurs exploités en régie, directement par le SMECMVD.
- la part délégataire, la SAUR : secteurs de Martel, du Vignon en Quercy, Condat et Strenquels, recettes pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau.
- les redevances de l'Agence de l'Eau
- la T.V.A. (10 %)

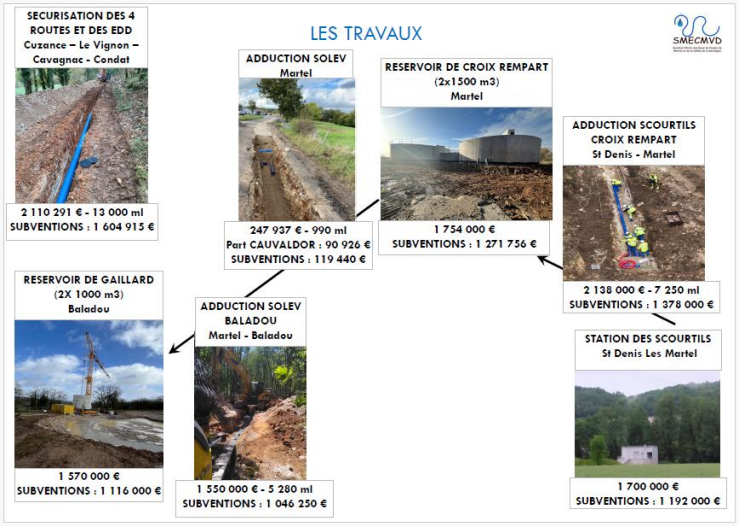
Prix au m³ EAU POTABLE			
SMECMVD	MVD	Cressensac-Sarrazac	PINSAC
3,71 € TTC/m³	**3,63 € TTC/m³**	**3,63 € TTC/m³**	**3,40€ TTC/m³**

Sur la base d'une consommation de 120 m³, référence nationale

Prix au m³ ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
Condat Strenquels Vignon (4 Routes)	Bétaille	Sarrazac	Martel Cressensac	Gignac Saint-Michel-de-Bannières	Creysse Cuzance	Vignon (Cazillac) Lachapelle-Auzac Floirac Pinsac
4,33€ TTC/m³	**3,77€ TTC/m³**	**3,40€ TTC/m³**	**3,09€ TTC/m³**	**2,93€ TTC/m³**	**2,70€ TTC/m³**	**2,41€ TTC/m³**

Sur la base d'une consommation de 120 m³, référence nationale

Travaux de réalimentation du Causse de MARTEL



Subventions : Etat au titre de la DETR et de l'Agence de l'EAU ADOUR GARONNE, Département, emprunts et autofinancement.

Travaux en cours d'achèvement (fin 2026) : 5,4 M€ réalisés sur 5,6 M€

- Construction d'un réservoir à « Croix Rempart » à Martel (mise en service juin 2026)
- Construction d'une nouvelle station de pompage aux Scourtils à Saint Denis Les Martel (mise en service juin 2026)
- Adduction Scourtils - Croix Rempart

Travaux à en cours : 1,32 M€ sur 3,3 M€

- Adduction canalisation : Martel (SOLEV jusqu' à Baladou) / Baladou Cuzance (Rignac)
- Construction d'un réservoir à « Gaillard » Baladou (2 X 1000m³)

Travaux à venir : 1,7 M€ (2027)

- Adduction entre Baladou et le Hameau de Rignac (Cuzance)

Autres travaux

Travaux de renouvellement et de déplacement : 557 000 €

- Cressensac-Sarrazac : secteur Nayragues, secteur Mas del Bos (démarrage), La Bélonie (en clôture) La Babourie (en clôture)
- Bétaille renouvellement RD 110 (terminé), Les Ségalas (réalisé)
- Lachapelle-Auzac : renouvellement canalisation suite au projet panneaux photovoltaïques (réalisé)
- Saint-Michel-de-bannières : Le vallon (réalisé)

Sécurisation du Causse de Floirac : 850 000 €

- Travaux terminés en 2026

SMECMVD : 110, Avenue de Nassogne 46600 MARTEL

Téléphone : 05 32 26 07 82 Site Internet : https://www.smecmvd.fr